

Direction de la Planification du Spectre et des Affaires Internationales
Département de la Réglementation et des Ressources Orbite/spectre
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex France
Tél. international : + 33 1 45 18 72 39, ou 77 46, ou 72 38
Fax international : + 33 1 72 17 00 07
Courrier électronique : satcoord@anfr.fr

Réf. : ANFR/DPSAI/DROS/26-1169/SD

Maisons-Alfort, le 7 juillet 2026

Destinataire : Monsieur le Directeur du Bureau des Radiocommunications
UIT GENEVE

Copie : Eutelsat SA
A l'attention de Monsieur Mailhé

Objet : Demande de coordination selon le RR 9.30 pour le réseau à satellite
F-SAT-N12-65W

Message :

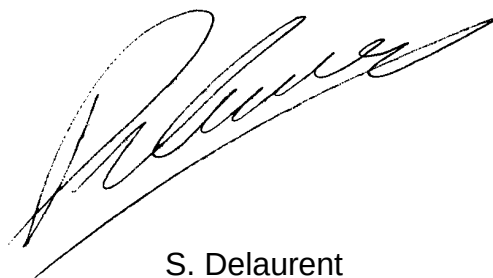
L'Administration française vous a communiqué via l'interface web de l'UIT "e-Submission", les renseignements de coordination du réseau à satellite F-SAT-N12-65W, en application des dispositions du numéro 9.30 de l'article 9 du Règlement des Radiocommunications.

Par ailleurs, nous vous informons que toute facture relative au recouvrement des coûts pour le traitement des fiches relatives à cette demande de coordination devra être libellée avec les informations suivantes:

Agence nationale des fréquences
Service des affaires budgétaires et financières
Département comptabilité administrative
78 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort
France

Meilleures Salutations,

Pour le chef du département de la
réglementation et des ressources
orbite/spectre



S. Delaurent

Nombre de page(s): 1